

Province de Québec
Municipalité d'Amherst
MRC des Laurentides

Vendée, le 12 décembre 2011

À la séance régulière du conseil de la municipalité d'Amherst tenue le 12^e jour du mois de décembre 2011, à laquelle sont présents le maire M. Bernard Lapointe et les conseillers :

Gaston Beaulieu
Ronald Robitaille
Carole Martineau

Daniel Lampron
Denise Charlebois
Yves Duval

Formant tous quorum sous la présidence du maire.

M. Bernard Davidson, secrétaire-trésorier et directeur général et Mme Hélène Dion, secrétaire-trésorière adjointe et dga sont aussi présents.

RÉFLEXION DU MOIS : Les limites n'existent que dans notre esprit mais si nous utilisons notre imagination nos possibilités seront sans limite. (Jamie Paolinetti)

Monsieur le maire soumet à madame et messieurs les conseillers l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

Assemblée ordinaire du 12 décembre 2011

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Ratification de l'ordre du jour
- 3- Ratification de la séance ordinaire du 14 novembre 2011.
Résolutions numéros 216-11 à 233-11 inclusivement
- 4- Ratification des déboursés pour le mois de novembre 2011
Chèques fournisseurs numéros 110878 à 110988 inclusivement pour un montant de 196 866,43; chèques salaires et rémunérations du conseil numéros 8800 à 8896 pour un montant de 44 432,93 \$.
- 5- Correspondance
- 6- Administration générale
 - a) Résolution pour acceptation des travaux sur le chemin de Rockway Valley
 - b) Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil en 2012
 - c) Demande d'une nouvelle marge de crédit de 365 000 \$ en attendant le financement permanent.
 - d) Résolution pour l'engagement d'un préposé à l'entretien de la patinoire de Vendée.
 - e) Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des élus

- f) Résolution autorisant l'installation d'un poteau, luminaire de rue sur le chemin des Alisiers.
- g) Résolution pour le dépôt d'archives auprès du centre de services partagés du gouvernement du Québec
- h) Dépôt des indicateurs de gestion 2010
- i) Résolution pour fermeture du bureau, semaine du 25 au 31 décembre 2011.
- j) Résolution pour taxes impayées à envoyer au procureur
- k) Résolution pour autoriser l'appropriation d'une partie du surplus de fonctionnement aux activités d'investissement.
- l) Fédération Québécoise des municipalités, cotisation annuelle 2012 et programme de formation.

7- Sécurité publique

- a) Rapport mensuel du directeur du service d'incendie
- b) Soumission camion autopompe citerne usagé, dépôt et acceptation d'une soumission.
- c) Suivi des dossiers.

8- Voirie municipale

- a) Problème de sécurité de la voie d'accès du chemin Boileau

9- Hygiène du milieu

10- Urbanisme et mise en valeur du territoire

- a) Projets de lotissement, contribution pour fins de parcs.

11- Loisirs et culture

12- Histoire et patrimoine

13- Affaire(s) nouvelle(s)

14- Période de question(s)

15- Levée de la séance.

RÉS 234-11 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Mme la conseillère Denise Charlebois

Que l'ordre du jour soit adopté en y ajoutant les points suivants :

- 10- b) Désignation de noms de rue

11- a) Dévoilement de la Politique culturelle de la MRC des Laurentides

13- a) Sentiers Quad

b) Loi sur les mines. Point d'information

Adoptée à la majorité.

RÉS 235-11 : PROCÈS-VERBAL

Proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu

Que le secrétaire-trésorier soit exempt de la lecture du procès verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2011, les membres du conseil l'ayant reçu au moins 48 heures avant le début de la présente séance.

De plus, que le procès-verbal du 14 novembre 2011 soit adopté tel que rédigé.

Résolutions numéros 216-11 à 233-11 inclusivement.

Adoptée à la majorité

RÉS 236-11 : DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 2011

Le secrétaire-trésorier dépose au conseil les déboursés du mois de novembre 2011 : chèques fournisseurs 110878 à 110988 inclusivement pour un montant de 196 866,43\$ et chèques salaires et rémunération du conseil numéros 8800 à 8896 pour un montant de 44 432,93 \$.

Proposé par M. le conseiller Yves Duval

Que le conseil ratifie les déboursés tels que présentés.

Adoptée à la majorité.

ACCUSÉ RÉCEPTION DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLE AUX ÉLUS

Le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a accusé réception de la copie certifiée conforme du code d'éthique et de déontologie applicable aux élus de la Municipalité.

RÉS 237-11 : CONTRIBUTION À SAINTE-AGATHE-DES-ARTS

Proposé par Mme la conseillère Denise Charlebois

Que la Municipalité renouvelle pour 2012 sa participation à Sainte-Agathe-des-Arts, aux mêmes conditions qu'en 2011, pour un montant de 250 \$.

Adoptée à la majorité.

RÉS 238-11 : SUBVENTION POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER, ACCEPTATION DES TRAVAUX

Proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

Que le conseil approuve des dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin de Rockway Valley pour un montant subventionné de 165 740 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur une route dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée à la majorité.

RÉS 239-11 : ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL EN 2012

Considérant que l'article 148 du Code municipal prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2012 qui se tiendront le deuxième lundi de chaque mois et qui débuteront à 19h30 :

9 janvier 2012	13 février 2012	12 mars 2012	10 avril 2012
14 mai 2012	11 juin 2012	9 juillet 2012	13 août 2012
10 septembre 2012	9 octobre 2012	12 novembre 2012	10 déc. 2012

Que les séances de mai et de décembre se tiennent au Centre Cyrille-Garnier au 1814 du Village à Vendée.

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi.

Adoptée à la majorité.

RÉS 240-11 : DEMANDE POUR L'OBTENTION D'UNE NOUVELLE MARGE DE CRÉDIT DE 365 000 \$ EN ATTENDANT LE FINANCEMENT PERMANENT

Considérant que la soumission de gré à gré faite par le Centre financier aux entreprises Desjardins, le 12 décembre 2011, a été refusée par le ministère des Finances;

Considérant que la prochaine ouverture de soumissions publiques de financement pour la Municipalité ne se fera pas avant février 2012;

Considérant que les dépenses en immobilisations décrétées en vertu des règlements d'emprunt numéros 438-08, 473-11 et 469-11 sont déjà engagées pour un montant de 365 000 \$;

Proposé par M. le conseiller Ronald Robitaille

Que le Conseil demande au Centre financier aux entreprises Desjardins de lui accorder, dans le meilleur délai possible, une nouvelle marge de crédit au montant de 365 000 \$ à la Caisse populaire Desjardins des Trois-Vallées pour le paiement des dépenses effectuées en vertu des règlements d'emprunt numéros 438-08, 473-11 et 469-11 en attendant la réalisation du financement permanent.

Que le maire, M. Bernard Lapointe, ou en son absence le maire suppléant M. Yves Duval et la secrétaire-trésorière adjointe Mme Hélène Dion, ou en son absence le secrétaire-trésorier M. Bernard Davidson, soient autorisés à signer tous les documents pertinents.

Adoptée à la majorité.

RÉS 241-11 : ENGAGEMENT DE RAYMOND ROBITAILLE, PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE DE VENDÉE

Proposé par Mme la conseillère Carole Martineau

Que M. Raymond Robitaille soit engagé à titre de préposé à l'entretien et à la surveillance de la patinoire de Vendée, au salaire horaire de 13,20 \$ pour une semaine de travail de 40 heures.

Adoptée à la majorité.

RÉS 242-11 : DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu

Que le conseil confirme le dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil.

Adoptée à la majorité

RÉS 243-11 : AUTORISATION À HYDRO-QUÉBEC POUR L'INSTALLATION D'UN POTEAU DE LUMINAIRE DE RUE SUR LE CHEMIN DU LAC-CAMERON

Proposé par M. le conseiller Ronald Robitaille

De demander à Hydro-Québec de procéder à l'installation d'un poteau sur le chemin du Lac-Cameron en face du chemin des Alisiers à Vendée afin d'y installer un luminaire de rue.

Adoptée à la majorité.

RÉS 244-11 : RÉSOLUTION CONCERNANT LE DÉPÔT D'ARCHIVES AUPRÈS DU CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC

ATTENDU que la Municipalité d'Amherst a l'obligation d'assumer la gestion de ses documents inactifs en vertu du 3^e alinéa de l'article 15 de la *Loi sur les archives* (L.R.Q., c. A-21.1);

ATTENDU que la Municipalité peut déposer des documents inactifs auprès d'un autre organisme public, en vertu du 2^e alinéa de l'article 16 de la *Loi sur les archives*, après avoir obtenu l'autorisation de Bibliothèque et archives nationales du Québec;

ATTENDU que le Centre de services partagés du Québec est un organisme réputé public visé au paragraphe 1 de l'annexe de la *Loi sur les archives*;

ATTENDU que le Centre de services partagés du Québec offre des conditions de conservation adéquates pour la conservation des documents inactifs;

ATTENDU que la Municipalité reconnaît sa responsabilité d'assurer la gestion de ses documents inactifs et d'en assurer la conservation dans des conditions adéquates;

ATTENDU que la Municipalité désire confier la conservation de documents inactifs au Centre de services partagés du Québec;

Il est proposé par M. le conseiller Daniel Lampron et résolu,

DE demander l'autorisation à Bibliothèque et Archives nationales du Québec de déposer des documents inactifs de la municipalité d'Amherst au Centre de services partagés du Québec, en vertu du 2^e alinéa de l'article 16 de la *Loi sur les archives*;

DE désigner madame Hélène Dion, directrice générale adjointe, pour représenter la municipalité d'Amherst et pour demander l'autorisation à Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Adoptée à la majorité.

RÉS 245-11 : DÉPÔT DES INDICATEURS DE GESTION 2010

Proposé par Mme la conseillère Carole Martineau

Que le Conseil accepte le dépôt du sommaire des indicateurs de gestion pour l'année 2010 préparé par la secrétaire-trésorière adjointe Mme Hélène Dion.

Adoptée à la majorité.

RÉS 246-11 : FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Proposé par M. le conseiller Yves Duval

Que le bureau municipal soit fermé pour la période des Fêtes du 26 au 30 décembre 2011.

Adoptée à la majorité.

RÉS 247-11 : MANDAT AU PROCUREUR POUR PERCEPTION DE TAXES

Proposé par M. le conseiller Ronald Robitaille

Que les dossiers suivants soient transmis au procureur de la Municipalité, Me Denis Dubé, pour percevoir les taxes municipales impayées et prendre tous les moyens et recours judiciaires appropriés : Rémi Pietilainen (9708-42-0662), Marc Peron et Claudine Vézina (0303-43-3589), Joanne Paquette (0103-51-2286), Manon Beaulieu (0004-87-5084), Gertrude Listner Haller (1197-68-8059), Carol Peggy Zimmermann (1297-58-9149), Steve Nantel (9906-05-2224), Benoît Gauthier et Ronald Gauthier (1006-27-4040), Huguette Dunn (0303-04-0305), Pierre Sauvageau (0593-43-6184), Dominic Perrier (9407-85-6751), Richard Rouleau (0009-62-8624) et (0009-72-4117), Stéphane Dupuis (1093-96-2292), Francine Tassé (0695-37-1793), Roger Nantel (0109-21-3686) (0109-13-7859) (0009-92-2962).

Adoptée à la majorité.

RÉS 248-11 : AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ POUR FINANCER DES INVESTISSEMENTS EN ATTENDANT L'ÉMISSION DU FINANCEMENT À LONG TERME

Considérant qu'il reste un solde de 51 279,18 \$ à financer en vertu du règlement d'emprunt numéro 450-09 pour des investissements au montant de 75 914,18 \$ réalisés en 2011 pour la confection de patinoires;

Considérant qu'il reste un solde à financer de 5 948.89 \$ en vertu du règlement d'emprunt 438-08 pour la réfection du chemin de Rockway Valley en 2011;

Considérant que le Conseil désire financer à long terme ces investissements au cours de l'exercice financier 2012 et retourner ces sommes à l'excédent des activités de fonctionnement non affecté;

Proposé par Mme la conseillère Denise Charlebois

Que le Conseil affecte aux activités d'investissements en provenance de l'excédent de fonctionnement non affecté un montant suffisant pour couvrir tout déficit de l'exercice financier 2011.

Adoptée à la majorité.

RÉS 249-11 : COTISATION 2012 À LA FQM, AUTORISATION DE DÉBOURSÉS

Proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

Que la Municipalité renouvelle son adhésion à la FQM pour l'année 2012 et de payer en janvier 2012 la contribution annuelle qui s'élève à 1 073,19 plus taxes.

Adoptée à la majorité.

RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR DU SERVICE D'INCENDIE

Au cours du mois de novembre, il y a eu 2 interventions incendie et 8 des premiers répondants.

RÉS 250-11 : FIN D'EMPLOI DE CLAUDIE CHARBONNEAU ET DE PIERRE SAUMIER

Proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu

Que le conseil mette fin à l'emploi de Pierre Saumier, pompier et de Claudie Charbonneau, pompier et premier répondant.

Adoptée à la majorité.

RÉS 251-11 : ENGAGEMENT DE DEUX CADETS POMPIERS ET NOMINATION DE FRANÇOIS PARADIS À TITRE DE LIEUTENANT PAR INTÉRIM

Proposé par M. le conseiller Yves Duval

Que M. François Paradis soit nommé lieutenant par intérim pour le secteur de Vendée et que Benoît Robitaille et Brandon Bertrand Girard soient intégrés à titre de cadets pompiers.

Adoptée à la majorité.

RÉS 252-11 : DÉPÔT ET ACCEPTATION D'UNE SOUMISSION POUR LE CAMION AUTOPOMPE CITERNE USAGÉ

Considérant que la Municipalité a demandé des soumissions publiques pour l'achat d'un camion citerne usagé avec pompe d'une capacité de 1500 à 1800 gallons;

Considérant que la Municipalité a choisi d'utiliser un système facultatif de pondération, système pouvant être utilisé aussi bien lors d'un appel d'offres public que pour des invitations écrites;

Considérant que trois soumissions ont été déposées, à savoir Héloc ltée, Les Services Ingénex inc., et Équipements d'incendie Levasseur;

Considérant que le comité d'évaluation a procédé à l'analyse des soumissions reçues en fonction du système de pondération et des critères d'évaluation prévus au cahier des charges techniques;

Considérant que suite à cette analyse, la soumission ayant obtenu le meilleur pointage est celle d'Équipements d'incendie Levasseur;

Il est proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu

QUE le directeur général soit autorisé à effectuer toutes vérifications nécessaires afin de s'assurer que la soumission ayant obtenu le meilleur pointage, soit celle d'Équipements d'incendie Levasseur, est conforme aux documents ayant servi à la présentation de la soumission;

QUE, si ces vérifications s'avèrent concluantes, le Conseil accepte la soumission présentée par Équipements d'incendie Levasseur au montant de 119 235 \$ plus les taxes applicables, signée et datée du 24 novembre 201.

Adoptée à la majorité.

SUIVI DES DOSSIERS DU SERVICE D'INCENDIE

Une rencontre pour discuter des modalités de l'entente intermunicipale en matière d'incendie avec la Municipalité d'Huberdeau aura lieu prochainement de même que des discussions avec les représentants des municipalités de Lac-des-Plages et de Suffolk relativement aux interventions sur la route 323 Nord et le chemin de Vendée où il y a confusion lors des appels des répartiteurs.

La loi obligera bientôt les services d'incendie à faire des recherches et à trouver la cause d'un incendie. Ils pourront être assistés gratuitement par la Sûreté du Québec.

RÉS 253-11 : APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE BOILEAU, SÉCURITÉ DÉFICIENTE À L'INTERSECTION DE LA ROUTE 323 ET DU CHEMIN BOILEAU

Considérant que le Conseil de la municipalité d'Amherst a adressé au Ministère des Transports du Québec, direction régionale de Saint-Jérôme, par sa résolution numéro 176-10 adoptée le 13 septembre 2010, une demande pour que soit aménagée une voie d'évitement sur la route 323 afin d'assurer la sécurité des usagers effectuant un virage à gauche en direction de Boileau;

Considérant qu'à ce jour, aucun correctif n'a été apporté ni aucune mesure de ralentissement entreprise;

Proposé par M. le conseiller Yves Duval

Que le Conseil réitère son intervention et demande au Ministère des Transports du Québec, en appui à la Municipalité de Boileau, de prendre les mesures qui s'imposent pour assurer la sécurité des usagers à cette intersection.

Que copie de cette résolution soit adressée à M. Luc Cossette, directeur par intérim des Laurentides-Lanaudière, à M. Norman MacMillan, ministre délégué aux Transports ainsi qu'au lieutenant Sylvain Mainville, directeur par intérim de la Sûreté du Québec, sur le territoire de la MRC des Laurentides.

Adoptée à la majorité.

RÉS 254-11 : PROJETS DE LOTISSEMENT DE TROISVERTS IMMEUBLES INC. CONTRIBUTION POUR FINS DE PARCS

Considérant que Troisvert Immeubles inc. a présenté quatre demandes de permis de lotissement, soit une pour les lots 37 à 39 du rang 6 sud du canton d'Amherst conformément au plan numéro 19312, une pour le lot 40 du rang 6 sud du canton d'Amherst conformément au plan numéro 19365, une pour le lot 44 du rang 6 sud du canton d'Amherst conformément au plan numéro 19446 et une autre pour le lot 45 du rang 6 sud du canton d'Amherst conformément au plan numéro 19445, toutes quatre préparées par Gabriel Lapointe, a.g.;

Proposé par Mme la conseillère Carole Martineau

QUE la Municipalité perçoive les contributions pour fins de parc en argent représentant 4 % de la valeur uniformisée inscrite au rôle d'évaluation pour chaque unité visée.

Adoptée à la majorité.

RÉS 255-11 : PROJETS DE LOTISSEMENT DE CASEY ARCHAMBAULT ET AMÉLIE GAGNON. CONTRIBUTION POUR FINS DE PARCS

Considérant que Casey Archambault et Amélie Gagnon ont présenté une demande de permis de lotissement pour les lots 12-8 et 13A-4 du rang 7 sud du canton d'Amherst conformément au plan numéro 19276 préparé par Dany Maltais, a.g.;

Proposé par Mme la conseillère Carole Martineau

QUE la Municipalité perçoive les contributions pour fins de parc en argent représentant 4 % de la valeur uniformisée inscrite au rôle d'évaluation pour chaque unité visée.

Adoptée à la majorité.

RÉS 256-11 : PROJETS DE LOTISSEMENT DE SUCCESSION MARIE SIMARD.
CONTRIBUTION POUR FINS DE PARCS

Considérant que Sylvain Jacob a présenté pour Succession Marie Simard une demande de permis de lotissement pour les lots 4 955 602 à 4 955 616 conformément au plan numéro 19303 préparé par Gabriel Lapointe, a.g.;

Proposé par Mme la conseillère Carole Martineau

QUE la Municipalité perçoive les contributions pour fins de parc en argent représentant 4 % de la valeur uniformisée inscrite au rôle d'évaluation pour chaque unité visée.

Adoptée à la majorité.

RÉS 257-11 : PROJET DE LOTISSEMENT DE SERGE PÉPIN ET NANCY HENRY.
CONTRIBUTION POUR FINS DE PARCS

Considérant que Serge Pépin et Nancy Henry ont présenté une demande de permis de lotissement pour le lot 11-3 du rang 5 Nord du canton d'Amherst, conformément au plan numéro 19277 préparé par Dany Maltais, a.g.;

Proposé par Mme la conseillère Carole Martineau

QUE la Municipalité perçoive la contribution pour fins de parc en argent représentant 4 % de la valeur uniformisée inscrite au rôle d'évaluation pour l'unité visée.

Adoptée à la majorité.

RÉS 258-11 : PROJET DE LOTISSEMENT DE MARCEL ROCHON. CONTRIBUTION POUR
FINS DE PARCS

Considérant que Marcel Rochon a présenté une demande de permis de lotissement pour les lots 10-2-1 et 10-2-2 du rang 5 Nord du canton d'Amherst, conformément au plan numéro 59 690-D préparé par Dominique Fecteau, a.g.;

Proposé par Mme la conseillère Carole Martineau

QUE la Municipalité perçoive la contribution pour fins de parc en argent représentant 4 % de la valeur uniformisée inscrite au rôle d'évaluation pour chaque unité visée.

Adoptée à la majorité.

RÉS 259-11 : OFFICIALISATION DU CHEMIN TREMBLAY

Considérant que la Municipalité a pour politique de donner aux chemins sur son territoire, aussi souvent que possible, le nom du fondateur ou promoteur et que celui-ci en a fait la demande;

Considérant que ce propriétaire/ promoteur porte un nom très courant au Québec, soit celui de Tremblay;

Proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

Que le Conseil désigne « chemin Tremblay » le chemin privé situé sur le lot 18A-12 dans le rang B du canton d'Amherst, sur la route 323 Sud et que demande soit faite à la Commission de toponymie d'officialiser cet odonyme.

Adoptée à la majorité.

RÉS 260-11 : OFFICIALISATION DU CHEMIN DU LAC-ROGNON NORD

Considérant que l'appellation « chemin Drziak » a été refusée par la Commission de toponymie puisque ce nom est facilement identifiable au Québec;

Proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

De désigner « chemin du Lac-Rognon Nord » le chemin qui longe le lac Rognon, ce nom étant facilement repérable par les services d'urgence.

Adoptée à la majorité.

RÉS 261-11 : OFFICIALISATION DE LA RUE PIERROT

Considérant que les propriétaires de la rue privée sur lot 2B-6 du rang 5 Nord du canton d'Amherst, dans le village de Saint-Rémi d'Amherst, ont adressé une demande à l'effet que cette nouvelle rue soit nommée « rue Pierrot » au motif qu'elle est située sur les terrains qui appartenaient à Jean-Pierre Maurice, communément appelé Pierrot et décédé depuis plusieurs années.

Proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

Que le Conseil accepte de désigner cette rue sous le nom de « Pierrot » et qu'une demande d'officialisation soit faite à la Commission de toponymie.

Adoptée à la majorité.

RÉS 262-11 : OFFICIALISATION DU CHEMIN DU PAVILLON KANATA

Considérant que le nom « chemin du Club-House » a été refusé par la Commission de toponymie pour désigner le chemin privé situé sur les lots 21 et 22 du rang 6 Sud dans le canton d'Amherst;

Considérant que le nom « chemin du Pavillon Kanata » a été suggéré, en remplacement, par les propriétaires du Développement Kanata;

Proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

Que le Conseil accepte de désigner ce chemin sous le nom de « chemin du Pavillon Kanata » et qu'une demande d'officialisation soit faite à la Commission de toponymie.

Adoptée à la majorité.

RÉS 263-11 : PROJET DE LOTISSEMENT SUR LE LOT P-24A RANG 7 NORD

Considérant qu'un projet de lotissement a été présenté sur le lot P-24 A du rang 7 nord, conformément au plan projet numéro 59-700-C déposé par Guy Barbe a.g.;

Proposé par Mme la conseillère Carole Martineau

QUE la Municipalité perçoive la contribution pour fins de parc en argent représentant 4 % de la valeur uniformisée inscrite au rôle d'évaluation pour chaque unité visée.

Adoptée à la majorité.

PRÉSENTATION DE LA POLITIQUE CULTURELLE DE LA MRC DES LAURENTIDES

Le 7 décembre dernier, Mme Denise Charlebois, conseillère responsable des loisirs et de la culture, a assisté au dévoilement de la Politique culturelle de la MRC des Laurentides. Un budget de 300 000 \$ sur 3 ans sera disponible pour l'émergence de projets dans nos municipalités locales.

SENTIERS QUAD, SUIVI DU DOSSIER

Messieurs les conseillers Gaston Beaulieu et Ronald Robitaille sont les représentants de la municipalité dans le dossier des sentiers de VTT. Une nouvelle carte des sentiers indique le chemin du Lac-de-la-Sucrierie comme sentier de VTT sur toute sa longueur. Or, le Conseil n'avait accordé le passage que sur une partie de ce chemin et la Municipalité n'a jamais été consultée avant que ces changements ne soient effectués. Selon des informations recueillies, ces sentiers seraient de nature temporaire et les cartes seraient refaites. Les représentants de la municipalité demanderont une rencontre le plus rapidement possible afin de rectifier la situation.

LOI SUR LE MINES, INFORMATIONS

Le projet de loi no 14 intitulé Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes de développement durable modifie à plusieurs égards la loi actuelle sur les mines. Une place importante est accordée à l'acceptabilité sociale. Tous les projets miniers devront faire l'objet d'une consultation publique afin d'avoir le plus large consensus possible entre les promoteurs, les citoyens et leurs représentants municipaux.

RÉS 263-11 : LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

Que la séance soit levée.

Adoptée à la majorité.

Bernard Lapointe, maire

Hélène Dion, secrétaire-trésorière adj. et dga